

**Procès-verbal**  
**Réunion du conseil d'établissement**  
**École Cœur-Immaculé-de-Marie**  
**1845, boul. Desmarchais**  
**Date : 29 septembre 2015**  
**Heure :19h00**

---

**Membres présents :**

**Représentants des parents**

- Mme Lucie Marcotte
- M Charles Généreux
- Mme Claudine Benoit
- Mme Andrea Whiteway
- Mme Stéphanie Gendron

Mme Marie-Nancy Rivière

**Représentante du service de garde**

- Mme Martine Keranguyader

**Représentante du personnel de soutien**

-

**Représentantes des enseignants**

- Mme Chantal Cyr
- Mme Anny Juby
- Mme Ève Ayotte

**Représentants de la communauté**

- Mme Julie Rainville

**Direction**

---

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.**

Début de la réunion à 19h05.

Il y a quorum

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ève Ayotte l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

**3. Présentation des membres.**

Les membres du CÉ se présentent.

**4. Nomination des officiers (présidence, vice-présidence, secrétaire)**

Mme Lucie Marcotte se présente à la présidence. Éluë par acclamation.

Mme Stéphanie Gendron se présente à la vice-présidence. Éluë par acclamation.

Mme Andrea Whiteway se présente au poste de secrétaire. Éluë par acclamation.

Mme Rivière mentionne qu'il est essentiel que le procès-verbal soit corrigé avant de paraître sur le site Internet. Mme Stéphanie Gendron se propose pour aider à la correction.

## **5. Adoption des règles de régie interne**

Mme Rivière demande au CÉ de prendre connaissance du document. Le point est remis à la prochaine réunion.

Mme Rivière demande à ce que les réunions du CÉ se terminent à 21h00.

## **6. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2015**

Mme Lucie Marcotte souhaite un suivi du point 6 qui concerne la charge liée aux obligations du comité de parents. Elle avait suggéré qu'une personne soit désignée pour aller aux réunions du comité de parents et faire rapport au CÉ. Mme Rivière souligne que la démarche n'est pas légale. La seule façon de procéder pour ajouter un poste de parent au CÉ, est d'aller en consultation auprès de tous les parents et ce, avant le mois d'avril.

Il est proposé par Mme Chantal Cyr l'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2015.

La proposition est appuyée par Mme Anny Juby. Adoptée à l'unanimité

## **7. Calendrier des réunions à venir**

Mme Rivière demande s'il y a des préférences quant aux journées à privilégier pour les rencontres. Plusieurs sont disponibles le mercredi.

Le calendrier sera élaboré au prochain CÉ.

La prochaine réunion aura lieu le 28 octobre à 19h

## **8. Pour approbation**

- a. Représentant de la communauté. Mme Julie Rainville souhaite demeurer en poste. Approuvé à l'unanimité.
- b. Sorties éducatives et culturelles, sorties dans le quartier.

Il est question des sorties à la bibliothèque Marie-Uguay, au parc Campbell, à la Maison de la culture, etc. Mme Lucie Marcotte propose, appuyée par Mme Anny Juby.

## 9. Pour adoption

- a. Frais de fonctionnement du CÉ.

Mme Rivière explique qu'il y a 400\$ dans cette enveloppe. Habituellement, le CÉ remet la somme à l'école. C'est ce qui sera fait. Adopté à l'unanimité.

## 10. Pour réflexion

Mme Lucie Marcotte rappelle qu'il y a un montant réservé pour le perfectionnement du CÉ. Cette somme ne peut pas être transférée à l'école. Il y a 400\$ dans l'enveloppe.

## 11. Informations

- a. Mot de la direction.

Il y a eu un exercice d'évacuation rapide hier. L'exercice devait avoir lieu la semaine dernière. L'alarme ne fonctionnait pas. Les réparations ont été faites. L'exercice d'hier s'est fait en 5 minutes et s'est bien déroulé. Le cartable des mesures d'urgence est à jour. La révision des sacs d'urgence est en cours.

Déclaration de conflit d'intérêt 2015-2016. Mme Rivière demande aux membres du CÉ de remplir le formulaire de déclaration de conflit d'intérêt si des membres sont concernés par ceci.

Les photos scolaires auront lieu le 2 octobre.

Il y a 336 élèves inscrits pour l'année scolaire 2015-2016. C'est une augmentation. Il y en avait 321 l'année scolaire dernière.

Le plan de réussite est à élaborer d'ici décembre.

Les résultats du sondage qui avait été envoyé par Internet est à présenter à l'équipe-école et au CÉ sous peu.

- b. Mot de la présidente

Rien à signaler

- c. Mot du personnel

Il y aura grève demain

d. Mot du service de garde

Baisse de clientèle qui est entre autres due au plus petit nombre d'enfants en maternelle. Il a fallu fermer un poste midi et soir et réorganiser les groupes.

Il y a un projet en chantier pour les filles de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Une intervenante du Y des femmes a communiqué avec Mme Martine Keranguyader. À tous les mardis jusqu'au mois de juin, il y aura des ateliers sur des thèmes variés (estime de soi, puberté, médias, réseaux sociaux, etc.) Début le 6 octobre.

e. Mot de l'OPP

Beaucoup de personnes se sont présentées pour faire partie de l'OPP. 10 personnes se sont inscrites.

La cour d'école devrait être inaugurée le 13 octobre en après-midi.

On souligne qu'il y a aussi 4 parents qui se sont présentés pour faire partie du comité des usagers du service de garde.

Mme Lucie Marcotte souligne qu'il y a 2 bénévoles qui s'occuperont de la bibliothèque. Il s'agit de 2 grand-mères d'élèves.

f. Mot du CPR et du CPP

Le calendrier des réunions est sorti.

Mme Lucie Marcotte partage une lettre qui serait envoyée à M. François Blais. Le format a été proposé par le comité de parents. Mme Marcotte demande l'autorisation de signer la lettre et de la soumettre. Proposé par Mme Lucie Marcotte, appuyée par Mme Ève Ayotte. Mme Lucie Marcotte confie la lettre à Mme Rivière pour l'envoi postal. M Charles Généreux informera le comité de parents que l'envoi a été fait.

g. Mot de la communauté.

Mme Rainville explique qu'ils n'ont pas eu accès à des fonds qui étaient dédiés à la persévérance scolaire. Les acteurs du Sud-Ouest se mobilisent pour aller chercher d'autres fonds. Il y a plusieurs projets intéressants qui pourraient avoir lieu avec ce financement.

## 12. Varia

Le point est soulevé qu'un manque d'information a été senti au sujet des classes combinées, particulièrement pour la classe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>. On suggère une lettre ou une petite réunion pour informer les parents du fonctionnement et des raisons d'être des classes combinées si la situation se représente au cours des années à venir. Mme Rivière a bien noté.

### **13. Levée de la séance**

Mme Lucie Marcotte propose la levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

Fin de la réunion à 20h25.